

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 20597

Numéro SIREN : 522 385 749

Nom ou dénomination : 9TROISQUARTS

Ce dépôt a été enregistré le 03/06/2024 sous le numéro de dépôt 12327

Si PME innovantes :

☐

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) :

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	SAS 9TROISQUARTS
Adresse du principal établissement	6 avenue de la créativité 59650 VILLENEUVE D'ASCQ
Adresse du siège social, si différent	
Ancienne adresse en cas de changement	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère	

B - ACTIVITÉ	Si vous avez changé d'activité	☐	Activités exercées :	Gestion et création de sites web et de sites e-commerce
--------------	--------------------------------	--------------------------	----------------------	---

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal	0	Bénéfice imposable à 15 %	20 951	Déficit	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %					

2 - Plus-values

PV à long terme imposables au taux de 15 %					
PV à long terme imposables au taux de 19 %		Autres PV imposables au taux de 19 %		PV à long terme imposables au taux de 0 %	PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 - Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	☐	Jeune entreprise innovante	☐	Autre dispositif	☐
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	ZFU - Territoire entrepreneur, art.44 octies A	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Bassin urbain à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	☐
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		
			☐		

4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer	dan	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	☐
---	-----	---	--------------------------

D - IMPUTATIONS

1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à un certificat de crédit d'impôt.	
2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant au cadre VII du formulaire n°2066.	

E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS	Recettes net. soumises à la contrib. 2,5%
--	---

F - CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ	Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%
---	---

G - ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt du formulaire pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C-I-1) :	☐
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire le formulaire n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt du formulaire n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) :	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	

H - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

Votre comptabilité est-elle informatisée ?	oui	Si oui, nom du logiciel utilisé :	Plateforme Comptable
CGA	☐	Visueur conventionné	☐
N° d'agrément du CGA		ECF	☐
Nom et adresse :			
- du Comptable :	Société	SAS TERRE D'ENTREPRENEURS 28 PLACE DE LA GARE 59800 LILLE	
- du Conseil :			
- du CGA ou du visueur conventionné :			
- du prestataire :			

certifié conforme à l'original

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA DÉCLARATION N°2065

Exercice clos le 30/09/2023

Néant ☒

I - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS		
1 - Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même - Payées par un établissement chargé du service des titres	
2 - Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s) :		
3 - Montant des prêts, avances, acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		
4 - Montant des autres distributions :		
5 - Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		
6 - Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %		
7 - Montant des revenus répartis	TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)	

J - RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS							
Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) : - SARL - tous les associés - SCA - associés gérants - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants ①	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit ②	Année au cours de laquelle le versement a été effectué ③	Montant des sommes versées :				
			A titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits ④	A titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		A titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥	
				Indemnités forfaitaires ⑤	Remboursements ⑥	Indemnités forfaitaires ⑦	Remboursements ⑧

K - DIVERS			
Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)			
Adresses des autres établissements			

L - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION			
Rémunérations :	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés) - Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages		
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS	
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 30/09/2023

Néant ☐

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net30/09/2023 ③	Net 30/09/2022 ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF	27 887	AG	7 127	20 761
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ	160 315	AK	112 506	47 809
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
Autres immobilisations corporelles	AT	21 946	AU	19 620	2 325
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU		CV		
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD	51 848	BE	51 848	648
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH	5 100	BI	5 100	5 100
TOTAL II	BJ	267 096	BK	139 253	127 843
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production : - de biens	BN		BO		
- de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		
Clients et comptes rattachés (3)	BX	214 130	BY	214 130	235 237
Autres créances (3)	BZ	23 579	CA	23 579	39 212
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD		CE		50 000
Disponibilités	CF	357 478	CG	357 478	324 830
Charges constatées d'avance (3)	CH		CI		853
TOTAL III	CJ	595 187	CK	595 187	650 132
Frais d'émission d'emprunts à évaluer	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecart de conversion actif	VI CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	862 283	IA	139 253	723 030
(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP	(3) A plus d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations		Stocks		Créances	

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 30/09/2023

Néant ☐

			Net 30/09/2023	Net 30/09/2022
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	3 110	DA 3 110	3 110
Primes d'émission, de fusion, d'apport			DB 29 307	29 307
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence)	EK	DC	
Réserve légale (3)			DD 311	311
Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
Réserves réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)		B1	DF	
Autres réserves	(dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants)	EJ	DG 320 095	282 992
Report à nouveau			DH	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI 20 333	37 103
Subventions d'investissement			DJ	
Provisions réglementées			DK	
		TOTAL I	DL 373 155	352 823
Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN	
		TOTAL II	DO	
Provisions pour risques			DP	
Provisions pour charges			DQ	
		TOTAL III	DR	
Emprunts obligataires convertibles			DS	
Autres emprunts obligataires			DT	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU 122 657	69 650
Emprunts et dettes financières divers	(dont emprunts participatifs)	EI	DV 5 436	7 770
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW 1 655	1 655
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX 33 227	80 981
Dettes fiscales et sociales			DY 137 391	155 650
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Autres dettes			EA	
Produits constatés d'avance (4)			EB 49 508	57 711
		TOTAL IV	EC 349 874	373 416
Écarts de conversion passif		V	ED	
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	EE 723 030	726 239

Renvois :

(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
(2) Dont écart de réévaluation libre	ID		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	IE		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	263 051	331 103
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

5

IMMOBILISATIONS

Exercice clos le 30/09/2023

Néant ☐

CADRE A - IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations	
						Réévaluation ou mise en équivalence	Acquisitions, apports et virements
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	173 310	KE		KF	14 892
Immobilisations corporelles							
Terrains		KG		KH		KI	
- Sur sol propre (dont composants)	L9	KJ		KK		KL	
Constructions : - Sur sol d'autrui (dont composants)	M1	KM		KN		KO	
- Inst. gales., agmt, amgt, constr. (dont composants)	M2	KP		KQ		KR	
Inst. tech., matériel et outillage industriels (dont composants)	M3	KS		KT		KU	
- Inst. gales., agencements, aménagements divers		KV		KW		KX	
Autres immos. corporelles : - Matériel de transport		KY	3 781	KZ		LA	
- Matériel bureau et informatique, mobilier		LB	18 240	LC		LD	5 980
- Emballages récupérables et divers		LE		LF		LG	
Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
Avances et acomptes		LK		LL		LM	
TOTAL III	LN		22 021	LO		LP	5 980
Immobilisations financières							
Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
Autres participations		8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés		1P	648	1R	50 000	1S	1 200
Prêts et autres immobilisations financières		1T	5 100	1U		1V	
TOTAL IV	LQ		5 748	LR	50 000	LS	1 200
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	201 078	OH	50 000
				OI		OJ	22 072
CADRE B - IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immos à la fin de l'exercice	Réévaluation ou mise en équivalence
				Virement	Cessions ou mise en équivalence		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ	D7
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	188 202
Immobilisations corporelles							
Terrains		1P		1X		1Y	1Z
- Sur sol propre		IQ		MA		MB	MC
Constructions : - Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	MF
- Inst. gales., agencements, amgt, constructions		IS		MG		MH	MI
Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	ML
- Inst. gales., agencements, aménagements divers		IU		MM		MN	MO
Autres immos. corporelles : - Matériel de transport		IV		MP		MQ	3 781
- Matériel bureau et informatique, mobilier		IW		MS	6 055	MT	18 165
- Emballages récupérables et divers		IX		MV		MW	
Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA	
Avances et acomptes		NC		ND		NE	
TOTAL III	IY		6 055	NG		NH	21 946
Immobilisations financières							
Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7	OW
Autres participations		10		OX		OY	OZ
Autres titres immobilisés		11		2B		2C	51 848
Prêts et autres immobilisations financières		12		2E		2F	5 100
TOTAL IV	13			NJ		NK	56 948
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OK	6 055	OL	267 096
						OM	

5 bis

TAB

LEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION

SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice clos le 30/09/2023

CADRE A	Déterm. montant écarts		Utilisation marge sup. amortissement			Montant
	Augmentation du montant brut immobilisations ①	Augmentation du montant des amortissements ②	Montant des suppléments d'amortissement ③	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés ④	Montant cumulé à la fin de l'exercice ⑤	Provision spéciale à la fin de l'exercice ⑥
1 - Concessions, brevets et droits similaires						
2 - Fonds commercial						
3 - Terrains						
4 - Constructions						
5 - Installations techniques, matériel et outillage industriels						
6 - Autres immobilisations corporelles						
7 - Immobilisations en cours						
8 - Participations						
9 - Autres titres immobilisés						
TOTAUX						

CADRE B	
Déficits reportables au 31/12/76 imputés sur la provision spéciale au point de vue fiscal	
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice	
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice	-
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice	=

⑥ AMORTISSEMENTS

Exercice clos le 30/09/2023

Néant

CADRE A - SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

Immobilisations amortissables		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	107 313	PF	12 320	PG		PH	119 633
TOTAL I		RK	107 313	RM	12 320	RN		RO	119 633
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions :	- sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	- sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	- installations générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles :	- installations générales, agencements aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	- matériel de transport	QH	3 112	QI	669	QJ		QK	3 781
	- matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	14 547	QM	3 114	QN	1 821	QO	15 840
	- emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	17 659	QV	3 782	QW	1 821	QX	19 620
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ON	124 972	OP	16 102	OQ	1 821	OR	139 253

CADRE B - VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	Dotations						Reprises						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel			
	Colonne ①		Colonne ②		Colonnes ③		Colonne ④		Colonne ⑤		Colonne ⑥			
Frais d'établissement	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immo. incorp.	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions :														
- sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
- sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
- inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillages	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immo. corp. :														
- inst. gales, agenc. et am. des const.	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
- mat. de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
- mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
- emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM						NO	
TOTAL III														
Total général (I + II + III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY			Total général non ventilé (NW - NY)	NZ				

CADRE C - MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Exercice clos le 30/09/2023

Néant ☒

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice ①	Augmentations : dotations ②	Diminutions : reprises ③	Montant à la fin de l'exercice ④
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
Provisions pour investissement	3U	TD	TE	TF
Provisions pour hausse des prix (à détailler)	3V	TG	TH	TI
Amortissements dérogatoires (2)	3X	TM	TN	TO
Provisions pour prêts d'installation	U	IK	IL	IM
Autres provisions réglementées (à détailler)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
(2) Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
Provisions pour risques et charges				
- Litiges	4A	4B	4C	4D
- Garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
- Pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
- Amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
- Pertes de change	4T	4U	4V	4W
- Pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
- Impôts (à détailler)	5B	5C	5D	5E
- Renouvellement des immobilisations	5F	5H	5J	5K
- Gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
- Charges soc. et fisc. sur congés à payer	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (à détailler)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation				
- Incorporelles	6A	6B	6C	6D
- Corporelles	6E	6F	6G	6H
- Titres mis en équivalence	02	03	04	05
- Titres de participation	9U	9V	9W	9X
- Autres immo. financières (à détailler)	06	07	08	09
Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
Autres provisions pour dépréciation (à détailler)	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises :				
- D'exploitation		UE	UF	
- Financières		UG	UH	
- Exceptionnelles		UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice				10

⑧ ÉTAT DES ÉCHEANCES, DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Exercice clos le 30/09/2023

Néant ☐

CADRE A - ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	UL			UM		UN
Prêts (1) (2)	UP			UR		US
Autres immobilisations financières	UT	5 100		UV		UW
Clients douteux ou litigieux	VA					
Autres créances clients	UX	214 130			214 130	
Créance représent. de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée)	UO			ZI		
Personnel et comptes rattachés	UY					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
- Impôts sur les bénéfices	VM	17 017			17 017	
État et autres collectivités publiques :						
- Taxe sur la valeur ajoutée	VB	5 429			5 429	
- Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
- Divers	VP	667			667	
Groupe et associés (2)	VC	457			457	
Débiteurs divers	VR	9			9	
Charges constatées d'avance	VS					
TOTAL	VT	242 809		VU	237 709	5 100
Renvois :						
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice				VD		
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice				VE		
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF		

CADRE B - ÉTAT DES DETTES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y				
Autres emprunts obligataires (1)	7Z				
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à 1 an max. à l'orig.	VG	122 480	37 488	84 991	
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à + de 1 an à l'orig.	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A				
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	33 227	33 227		
Personnel et comptes rattachés	8C	51 092	51 092		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	33 246	33 246		
- Impôts sur les bénéfices	8E				
État et autres collectivités publiques :					
- Taxe sur la valeur ajoutée	VW	50 320	50 320		
- Obligations cautionnées	VX				
- Autres impôts, taxes et ass.	VQ	2 733	2 733		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J				
Groupe et associés (2)	VI	5 436	5 436		
Autres dettes	8K				
Dettes représent. de titres empruntés ou remis en garantie	ZZ				
Produits constatés d'avance	8L	49 508	49 508		
TOTAL	VY	348 043	263 051	84 991	
Renvois :					
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				VJ	80 000
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				VK	26 993
(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés (personnes physiques)				VL	2 476

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Exercice clos le 30/09/2023

Néant

I - RÉINTÉGRATIONS				30/09/2023	
Bénéfice comptable de l'exercice				WA	20 333
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés				WB	
Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4, CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4, CGI)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (Ets à l'IS)	WG	91	91
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB		
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles	XX		
Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ		
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI			XY		
Impôt sur les sociétés			17		3 143
Quote-part : Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI	L7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées					
Moins-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 15 % ou 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)				18	
- Imposées au taux de 0 %				ZN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs : - Plus-values nettes à court terme				WN	
- Plus-values soumises au régime des fusions				WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)				XR	
Réintég. div. - Intérêts excédentaires	SU	Zones d'entreprises	SW		
(à détailler)		Quote part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		362
dont :					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				Y3	
TOTAL I				WR	23 929
II - DÉDUCTIONS				Perte comptable de l'exercice	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.				WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice				WU	
- Imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR.)				WV	
- Imposées au taux de 0 % (8 % pour les exercices ouverts avant le 01.01.2007)				WH	
Plus-values nettes à long terme :		- Imposées au taux de 19 %	WP		
		- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	WW		
		- Imputées sur déficits antérieurs	XB		
Autres plus-values imposées au taux de 19 %				16	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée				WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales		Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation	2A		
Produit net des actions et parts d'intérêts :			XA		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)				ZX	
Mesures d'incitation					
Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer				ZY	
Majoration d'amortissement				XD	
Abattement sur les bénéfices et exonérations					
Entreprise nouvelle 44 septies (reprise d'entr. en difficulté)	K9	Zone de dévelop. prioritaire (44 Septdecies)	PB		
Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5	Société d'investissements immobiliers cotée	K3		
Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	Zone franche urbaine - TE (44 oct. A)	OV		
Bassin d'emploi à redynamiser (44 duo.)	1F	Zone franche d'activités NG (44 quater.)	XC		
Zone de revitalisation rurale (44 quinquedecies)	PC	Bassin urbain à dynamiser (44 sexdecies)	PP		
Entreprises nouvelles (44 sexies)			1.2		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)				XS	
Dont déduction exceptionnelle (art.39 dec.)	X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI		
Déductions Dont déduction except. (art 39 decies A)	YA	Dont déduction except. (art 39 decies B)	YB		
diverses Dont déduction except. (art 39 decies C)	YC	Dont déduction except. (art 39 decies D)	YD		
(à détailler) Dont déduction except. (art 39 decies F)	YI	Dont déduction except. (art 39 decies G)	YL		
		Dont déduction except. simulateur de conduite (art.39 decies E)	YH		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage				Y2	
TOTAL II				XH	2 978
III - RÉSULTAT FISCAL					
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		Bénéfice (I - II)	XI	20 951	
		Déficit (II - I)			XI
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)			ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)					XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)			XN	20 951	XO

DÉTAILS - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Exercice clos le 30/09/2023

I - RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	
Libellé	30/09/2023
	Montant
Réintégration loyers véhicules	362

II - DÉDUCTIONS DIVERSES	
Libellé	30/09/2023
	Montant
Crédit d'Impôt recherche et développement	2 978

⑩ DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Exercice clos le 30/09/2023

Néant ☐

I - SUIVI DES DÉFICITS

- Restant à reporter au titre de l'exercice précédent (report ligne YK du formulaire n°2058B de l'exercice précédent)	K 4	
- Transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K 4bis	
Déficits : - Imputés (total lignes XB et XL du formulaire n°2058A)	K 5	
- Reportables (différence K 4 + K 4bis - K 5)	K 6	
- De l'exercice (ligne XO du formulaire n°2058A)	Y J	
Total des déficits restant à reporter (somme K 6 + Y J)	Y K	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K 4ter	

II - INDÉMNITES POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1er bis A1, 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	18 749
--	----	--------

III - PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 bis A1. 2 du CGI	ZV		ZW	

Provisions pour risques et charges

[illegible]

Provisions pour dépréciations

TOTAL		9D		9E	

Charges à payer

TOTAL		9K	9L
TOTAL GÉNÉRAL (YN = ZV + 8X + 9D + 9K) et (YO = ZW + 8Y + 9E + 9L)		YN	YO

CONSEQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

II TABLEAU D'AFFECTATION **DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Exercice clos le 30/09/2023

Néant ☐

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT					
Origines				Affectations	
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C			Affectations aux réserves - Réserve légale	ZB
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	37 103		Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD 37 103
Prélèvements sur les réserves	0E			Dividendes	ZE
				Autres répartitions	ZF
				Report à nouveau	ZG
TOTAL I	0F	37 103		TOTAL II	ZH 37 103

RENSEIGNEMENTS DIVERS			30/09/2023	30/09/2022
Engagements				
Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7		YQ	
Engagements de crédit-bail immobilier			YR	
Effets portés à l'escompte et non échus			YS	
Détail des postes				
- Sous-traitance			YT	12 693 33 366
- Locations, charges locatives et de copropriété (dont loyers des biens pris en location pour une durée > à 6 mois)	J8	31 714	XQ	54 420 49 501
- Personnel extérieur à l'entreprise			YU	
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	13 915 8 979
- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV	
- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	333 745 386 288
Total du poste correspondant à la ligne FW du formulaire n°5052			ZJ	414 772 478 135
- Taxe professionnelle, CFE, CVAE			YW	1 432 7
- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		9Z	6 058 3 376
Total du compte correspondant à la ligne FX du formulaire n°5052			YX	7 490 3 383
TVA				
Montant de la TVA collectée			YY	220 297 229 596
Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	86 195 108 927
Divers				
Montant brut des salaires			0B	481 811
Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition			0S	
Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société			ZK	4.65 % 1.66 %
Numéro de centre de gestion agréé	XP		Filiales et participations : liste au n°2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			ZR	Non
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RG	
Régime de groupe				
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK
			Plus-values à 19 %	JM
			Plus-values à 15 %	JN
			Plus-values à 19 %	JP
			Sté mère/filiale ?	JH
			Plus-values à 0 %	JL
			Imputations	JC
			Plus-values à 0 %	JO
			Imputations	JF
			N° SIRET société mère	JJ

12 DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Exercice clos le 30/09/2023

Néant ☐

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE						
Nature des éléments cédés	Date d'acquisition	Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
Mac book pro	25/01/2018	1 416		1 416		
Apple	08/11/2022	1 599		184		1 416
Apple Mac Thomas	30/11/2022	1 599		151		1 448
Apple Mac Clément	19/01/2023	1 441		71		1 370

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES							
Nature de l'immobilisation	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
⑧	⑦	⑨	⑩				⑪
Mac book pro							
Apple	1 599	184	184				
Apple Mac Thor	1 599	151	151				
Apple Mac Clément	1 441	71	71				
Fractions résiduelles de la provision spéciale de réévaluation afférentes aux éléments cédés							
			+				
Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés			+				
Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale			+				
Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée			+				
Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
Divers (détail à donner sur une note annexe)							
TOTAL			405				
			(A)	(B) (l' ventilation par taux)			(C)

Renvois	
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)	
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19%	

à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

B - PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)		☐	Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)		☐
Origine des plus-values	Date des fusions ou des apports	Montant net des plus- values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL					

14 SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Exercice clos le 30/09/2023

Néant ☒

Rappel de la plus ou moins-value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 %	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU				
Origine		Moins-values à 12,8%	Imputations sur les PVLT de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N			
	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS						
Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter (② + ③ - ④ - ⑤)
		À 19 % ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

15 RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DE COURS

Exercice clos le 30/09/2023

Néant ☒**I - Situation du compte affecté à l'enregistrement de la réserve spéciale pour l'exercice N**

		Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
		Taxées à 10 %	Taxées à 15 %	Taxées à 18 %	Taxées à 19 %	Taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 + 2)	3					
Prélèvements opérés :	- Donnant lieu à complément d'IS align="center">4					
	- Ne donnant pas lieu à complément d'IS align="center">5					
TOTAL (lignes 4 + 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - 6)	7					

II - Réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours (art. 39-1-5 du CGI, alinéas 5, 6 et 7)

Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		Donnant lieu à complément d'impôt	Ne donnant pas lieu à complément d'impôt	

16 DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 30/09/2023

Néant ☐

DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	YP	17
dont apprentis	YF	1
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 087 647
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	405
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	1 909
TOTAL I	OX	1 089 961
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	14 892
Subventions d'exploitation reçues	OF	8 605
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL II	OM	23 498
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	360 353
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	22 705
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL III	OJ	383 058
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)	OG	730 401
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	730 401
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE.		
Mono-établissement au sens de la CVAE	EV	☒
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	1 089 961
Effectifs au sens de la CVAE	EY	17
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	du	au
Date de cessation	186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

Néant ☐

Titre	Nom patronymique / Prénom				
Nom marital				% de détention	Nb de parts ou d'actions
Naissance :	Date	N° Département		Pays	
	Commune				
Adresse :	N° et Voie				Pays
	Code postal				

Néant ☐ x

Forme juridique			Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)					% de détention	
Adresse :	N° et voie				Pays	
	Code postal		Commune			

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Exercice clos le 30/09/2023

Néant ☐
(page 1/2)

Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)

Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐

Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)

Forme juridique / Dénomination

Complément de dénomination

Adresse

PME au sens communautaire

x

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE

Crédit d'impôt

Montant

Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montants des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE

Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris

Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Dont montant préfinancé

Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte

Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail

Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE

Crédit d'impôt

Montant

Crédit d'impôt en faveur de la recherche

2 978

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT "Autres crédits d'impôts")**III - CAS PARTICULIERS**

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N

Montant

Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois

Montant

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts
Exercice clos le 30/09/2023

(page 2/2)

IV – MÉCÉNAT – Liste des bénéficiaires finaux					
Bénéficiaire			Intermédiaire		
Forme juridique / Dénomination			Forme juridique / Dénomination		
Complément de dénomination			Complément de dénomination		
N° SIREN ou RNA			N° SIREN ou RNA		
N°, type et nom de voie			N°, type et nom de voie		
Complément de distribution			Complément de distribution		
Lieu-dit, hameau			Lieu-dit, hameau		
Code postal / Ville / Pays			Code postal / Ville / Pays		
Montant des dons		Date de versement		Valeur de la contrepartie	

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Exercice clos le 30/09/2023

A - IDENTIFICATION DU DÉCLARANT			
Forme juridique / Dénomination	SAS	9TROISQUARTS	
Complément de dénomination			
N° SIREN	522385749		
N° de Téléphone	06 63 58 59 82		
Adresse	- N°, Type et nom de voie	6 avenue de la créativité	
	- Complément de distribution		
	- Lieu-dit, hameau		
	- Code postal / Ville	59650	VILLENEUVE D'ASCQ
Référence d'obligation fiscale	IS1	Code activité NAF	6201Z
B - IDENTIFICATION DU CONSEIL			
Forme juridique / Dénomination			
Complément de dénomination			
C - RÉGIME FISCAL			
Catégorie fiscale	BI Catégorie fiscale BIC		
Régime fiscal	RN régime réel normal		
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS Impôt sur les sociétés		
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant			
D - PÉRIODES			
Date de début de l'exercice ou période N	01/10/2022		
Date de clôture de l'exercice ou période N	30/09/2023		
Durée de l'exercice ou période N	12		
Date d'arrêté provisoire des comptes			
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	30/09/2022		
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	12		
E - MONNAIE			
Code monnaie	EUR		

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice clos le 30/09/2023

Produits à recevoir	Montant
PAR Subvention apprenti	667

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice clos le 30/09/2023

Charges à payer	Montant
CAP CFE 2023	437

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice clos le 30/09/2023

Charges constatées d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice clos le 30/09/2023

Produits constatés d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PCA 30/09/2023			49 508		

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit

(art. 219 I b du CGI, art. 46 quater - 0ZZ bis A de l'annexe III)

Exercice clos le 30/09/2023

Identification de la société	
Désignation de la société	9TROISQUARTS
Numéro SIREN du principal établissement	522385749
Code NAF	6201Z
Adresse du siège social si différente :	- N°, Type et nom de voie
	- Complément de distribution
	- Lieu-dit, hameau
	- Code postal / Ville / Pays

I - Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun

a. Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	20 951
b. Dont plus-value nette à court terme	
c. Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	

B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme

d. Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e. Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation (art.39 terdecies -1 du CGI)	
f. Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II - Bénéfices soumis au taux réduit

g. Montant maximum exigible au taux réduit x durée de l'exercice en mois / 12	42 500
h. Dont plus-value nette à court terme imposable	
i. Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	20 951
j. Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation (art. 39 terdecies -1 du CGI)	
k. Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation (art. 39 terdecies -1 du CGI)	
TOTAL (h. + i. + j. + k.)	20 951

III - Bénéfices soumis au taux normal

(a. - c. - h. - i.)

m. IV - Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19 %

(d. - j. - k.)

9TROISQUARTS
Société par actions simplifiée au capital de 3 110 euros
Siège social : 6 Avenue de la Créativité, 59650 VILLENEUVE D'ASCQ
522 385 749 RCS LILLE METROPOLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 MARS 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2023

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à 20 333 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	20 333 euros
Affecté en totalité au compte "autres réserves"	

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 mars 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

La Présidente
Société 10 Tout pile
Représentée par Alban LECLERCQ

